

pensé & sent comme moi ; mais si j'avais un autre caractère & d'autres sentimens , si j'étais conduit par de petites considérations personnelles , si j'étais occupé de moi plus que de la chose publique , je pourrais , tout comme un autre , me plaindre de la Révolution. S'agit-il de fortune ? le nouveau Régime a diminué le peu que j'en avais , & m'a ôté des espérances que je pouvais concevoir légitimement dans mon état , & sans faire tort à personne. S'agit-il d'amour-propre ? si j'étais fort susceptible de la vanité d'Auteur , je pourrais regretter le temps où la Littérature tenait une grande place dans la Société , parce que c'était à peu près le seul objet qu'on eût abandonné à l'opinion publique.

Si j'avais eu besoin de dédommagemens , j'aurais pu me tourner vers l'ambition municipale , très-louable en elle-même & très-patriotique. Je ne l'ai pas fait , & je saisis cette occasion de rendre compte de mes motifs , & de répondre sur ce point aux reproches obligeans que l'on m'adresse tous les jours. J'aurais sacrifié sans peine mes études , mes goûts & tout le plan de vie que je m'étais fait ; mais j'ai senti que , pour se livrer tout entier à des fonctions publiques , comme je l'aurais voulu , parce qu'il n'est pas dans mon caractère de rien faire à demi , il fallait une activité physique que ne me permet plus une santé affaiblie avant le temps par des travaux longs & forcés. Lorsque l'on me fit l'honneur de me mettre au nombre des Représentans de la Commune , de la première convocation , au mois de Juillet 1789 , j'acceptai par obéissance & par zèle ; & , au bout de six semaines , je fus obligé de me retirer pour rétablir ma santé par le repos des vacances , que les quatre années du Lycée m'avaient rendu indispensablement nécessaire.

Il a donc fallu me borner à servir la chose publique de la seule manière que comportait le peu que j'avais de talens & de forces. J'oserai me glorifier devant mes Concitoyens d'avoir fait entendre au Lycée, six mois avant la Révolution, des vérités qui la devançaient. De nombreux témoins peuvent en déposer, & mon Ouvrage imprimé en fera foi. Je me souviens qu'on me trouvait très-hardi, & dans le fait je n'étais que clairvoyant. J'observais la marche de l'esprit public, & je ne voulais pas que la faculté de parler tous les jours devant trois ou quatre cents personnes fût infructueuse, dans un moment où tous les honnêtes gens devaient tendre au même but. Je révoitai, il est vrai, tous ceux qui craignaient une Révélation annoncée par les Etats-Généraux, autant que je la désirais. J'entendis plus d'une fois autour de moi : *Comment ose-t-on dire ici de pareilles choses ?* Bientôt toute l'Aristocratie déserta. Tous ces grands noms de la Cour & de la Ville, que la mode avait inscrits en foule sur la liste des Souscripteurs, disparurent à la fois ; mais j'avais pour dédommagement & pour récompense les applaudissemens de tous les bons Patriotes, qui retrouvaient dans leur cœur tout ce que je prononçais devant eux.

Quels hommes sont aujourd'hui véritablement dans le sens de la Révolution & de la Constitution ? Ceux qui de tout temps avaient l'une dans le cœur & l'autre dans la tête ; ceux qui n'ont vu dans l'ordre légal que l'application de leurs idées, & dans la Liberté que l'accomplissement de leur vœu ; & je suis de ces hommes-là. J'atteste tous ceux qui m'ont connu ou fréquenté : s'il en est un seul qui m'ait jamais entendu parler de notre ancien Gouvernement qu'avec l'expression de l'horreur ou du mépris, qu'il se moure & qu'il me

dément. Que l'on cherche dans mes Ouvrages le plus léger témoignage d'approbation pour ce même Gouvernement; on trouvera au contraire l'attention continuelle & marquée à louer, exalter & célébrer tout ce que notre Gouvernement n'était pas. Ce plan suivi de censure indistincte, qui était celui de beaucoup de Gens de Lettres comme le mien, n'était perdu ni pour les opprimés, ni pour les oppresseurs; & puisqu'il est permis aux vieux Soldats de montrer d'honorables blessures; je dirai qu'il y a seize ans un très-ridicule Arrêt du Parlement, précédé d'un Réquisitoire plus ridicule encore, *supprima* un de mes articles du Mercure, & que, vers le même temps, un Arrêt du Conseil, rendu dans le même esprit, *supprima l'Éloge de Fénelon* (1). Ainsi j'ai été frappé par tous les marteaux de la tyrannie. Je fus continuellement, sous le dernier règne, au nombre des *Proscrits*; & lorsqu'à l'avènement de notre Roi Louis XVI, dont les intentions connues annonçaient déjà des changemens & des réformes, je lui adressai des vers sur les espérances que la Nation avait conçues de lui; tout le bien que je lui demandais, était évidemment la satire de son prédécesseur. J'étais peut-être le seul Homme de Lettres qui n'eût jamais adressé à celui-ci la moindre louange. Je ne lui en donnai pas même dans mon Discours de réception, malgré l'usage invariable de louer les Rois, protecteurs de l'Académie. Je gardai le même silence sur Richelieu;

---

(1) Il est bon de rappeler, pour l'amusement du Lecteur, que Me. Linguet, lorsque je fus reçu à l'Académie, se récria beaucoup dans ses Annales, sur ce qu'elle avait fait choix d'un homme qui avait reçu, disait-il, une double blessure. Qui croirait que Me. Linguet se connaît si peu en blessures?

se qui était jusque-là sans exemple, & ce qui même a été rarement imité depuis.

Le jour de la Révolution a été le plus beau de ma vie : il satisfaisait les deux premières passions de mon cœur, l'amour de la Liberté & de la vérité ; mais ce beau jour, en me remplissant d'une joie pure, n'a point renversé ma tête. Je n'ai éprouvé d'autre sensation que celle d'un homme qu'un air étranger rendait malade, & qui respire enfin l'air natal. Assez heureux d'être libre, je ne veux rien, je ne demande rien, je ne regrette rien. Je n'ai d'amis que ceux qui aiment l'ordre, sans lequel il n'y a point de Liberté : je n'ai d'ennemis que ceux qui le troublent, & c'est pour cela que je me tiens également loin & des Aristocrates & des Démagogues. Je ne fais pas plus de cas de ceux qui flattent la multitude, que de ceux qui flattaient le Despotisme : & s'il n'y a rien de changé, rien de nouveau dans mon langage ni dans ma conduite, c'est que je ne me sens pas plus fait pour flatter telle tyrannie que telle autre, & que je ne connais qu'un seul pouvoir, celui de la Loi, qui n'a pas besoin d'être flatté, & dont tout le monde a besoin. Après cet exposé qui était nécessaire pour prouver que mes actions ont toujours été conformes à mes principes, & que je n'ai, ni ne puis, ni ne veux avoir d'autre parti que celui de la raison & de la Loi, c'est au nom de la raison & de la Loi que je vais répondre à M. de Calonne.

Ce n'est pas qu'il y ait rien de neuf dans son Ouvrage : vous le retrouverez épars dans tous les Journaux & tous les Pamphlets aristocratiques ; mais il a pris la substance de toutes ces feuilles sophistiques & déclamatoires, l'a fondue dans son Livre, & en a fait un tout méthodique, composé avec un artifice assez insidieux pour faire

illusion à beaucoup de Lecteurs. Cet artifice, qui a toujours été & sera toujours celui des mauvaises causes, consiste à mettre de côté les principes prouvés & les faits capitaux, à partir d'un faux exposé, & à se jeter ensuite à perte de vue dans des inductions spécieuses qui menent aux plus fausses conséquences. Comme tous ces Ouvrages de parti sont construits sur le même plan, il n'y a non plus qu'une manière de les attaquer, c'est de substituer aux trois ou quatre sophismes qui en font le fonds, trois ou quatre principes démontrés en rigueur, & tout l'édifice croule de manière à ne plus offrir que des débris informes & de ridicules pierres de rapport à ceux qui, séduits par une apparence illusoire de dessein & de système, avaient cru un moment voir un bâtiment solide, faute de regarder à la base.

M. de Calonne, dans une Préface écrite, suivant la coutume, en style de Rhéteur, commence par apostropher la Nation Française, qu'il regarde comme le jouet de ses Représentans : » Ils agissent » (s'écrie-t-il) comme si vous leur aviez dit : Allez » & renversez tout ; faites la guerre au Roi, au » Clergé, à la Noblesse, à la Magistrature, à tous » les Propriétaires de fonds : ne ménagez que les » Capitalistes de Paris & les Agioteurs ; du reste, » détruisez tout sans réserve, abolissez tous les » Corps & tous les engagements contractés avec » eux, tous les pactes des particuliers, toutes les » chartes des Provinces. Achevez d'abîmer les Fi- » nances, & réservez-vous de faire tomber sur les » terres le poids d'une imposition insupportable : » mais que du milieu de ces décombres s'élève » une Constitution tellement neuve, qu'elle ne » ressemble absolument à rien. Sans doute, son- » geant à ce que vous étiez & à ce que vous avez » fait toute votre vie, vous n'avez pas dû vous

« attendre à devenir en un instant des Législateurs  
 « Suprêmes, des Administrateurs universels, des  
 « Politiques supérieurs à l'expérience de tous les  
 « âges, & des Souverains tout-puissans. Eh bien !  
 « rêvez que vous êtes tout cela, & que votre rêve  
 « produise un Gouvernement qui n'ait aucun mo-  
 « dele, & ne puisse avoir aucun imitateur ».

Analysez cette tirade oratoire, rétablissez les faits dans leur réalité, & les mots dans leur sens, & il ne restera qu'une déclamation puérile & un tissu de phrases sans idées. La Nation n'a point dit à ses Représentans : *Faites la guerre au Roi* ; mais elle a dit & a dû dire : *Faites la guerre au Despotisme, aussi ennemi de la Royauté que de la Liberté.* C'est ce qu'on a fait. Rien n'empêche, il est vrai, un Rhécuteur de mauvaise foi d'appeler cela *faire la guerre au Roi* ; mais de petites figures de Rhétorique sont-elles des raisonnemens d'un homme d'Etat ?

A l'égard du Clergé, de la Noblesse, de la Magistrature, on sait assez quel était le vœu des sages pour l'abolition des privilèges de toute espèce : & lorsque la résistance des privilégiés, appelant la force au défaut de raisons, a mis la Nation dans le cas de joindre aussi la force, puisqu'on l'invokait, aux raisons, puisqu'on les repoussait ; lorsque d'un bout du Royaume à l'autre, elle a été toute entière en armes dans l'espace de 8 jours, à compter du 14 Juillet 1789, n'a-t-elle pas dit alors, *par le fait*, à ses Représentans : On nous a remis dans l'exercice de tous nos droits, en nous disputant ceux que nous réclamions. Une insurrection générale prouve une volonté générale, & le vœu & le besoin d'une nouvelle Constitution. Il ne s'agit plus de réformer le Clergé, la Magistrature, la Noblesse ; puisque tous ces Ordres oppresseurs se montrent si opiniâtrement vos en-

nemis, il faut les détruire. C'est ce qu'on a fait ; & quand les Députés de toutes les parties de la France, dans ce grand jour de la Fédération, ont consacré par leur serment cette Constitution nouvelle, élevée sur tant de ruines, imaginons que quelqu'un, au milieu de cette solennité, fût venu dire à l'Assemblée Nationale qu'elle *faisait la guerre au Clergé, à la Noblesse, à la Magistrature*, n'aurait-il pas eu bonne grace ?

« Vous abolissez tous les Corps » !

Eh ! pourquoi pas, s'ils sont nuisibles ? Qu'est-ce que tous ces Corps devant le grand Corps de la Nation ? A qui donc appartient-il de faire la Loi ? Est-ce au tout, ou à quelques parties ? Voilà la question, s'il peut y en avoir une. Osez l'aborder, osez répondre ; osez nier le principe, & raisonnez si vous le pouvez ; mais il est plus commode de faire des phrases.

« Vous abolissez toutes les chartes des Provinces » !

Eh ! pourquoi pas, si ces Provinces leur présentent la grande charte de la Liberté ? Qui vous a chargé de réclamer pour elles, quand elles ne réclament pas ? N'est-il pas plaisant de se plaindre au nom de ceux qui ne se plaignent point ? Est-il possible que, depuis 18 mois qu'on répète sans cesse la même absurdité, on n'en ait pas senti l'incroyable ridicule ? Messieurs les plaisans de l'Aristocratie, vous ferez bien des calembours, bien des quolibets, bien des *rebus*, avant de faire rien d'aussi comique que de s'apitoyer sur ceux qui sont contens, & de se faire l'Avocat de ceux qui ne demandent rien.

« Rése vez-vous de faire tomber sur les terres le poids d'une imposition insupportable ».

Qui l'aurait cru que les terres soulagées du poids de toutes les redevances féodales & fiscales qui

étaient sans nombre, ne payant plus ni dixmes, ni corvées, ni aides, ni gabelles, &c. & acquérant par conséquent tous les moyens de culture que le fisc leur enlevait, ne puissent pas désormais *supporter le poids des impositions*? Est-ce que l'on ne fera pas quelque petit apologue naïf, ou, comme d'ait le pauvre Abbé d'Oliver, *quelque épigramme bien légère* sur cette Logique de l'esprit de parti? C'est un fonds de sottise si riche!

» *Que du milieu de ces décombres s'élève une  
» Constitution neuve* « !

Qu'importe qu'elle soit *neuve*, si elle est bonne? Ce qui existait était bien vieux, & n'en valait pas davantage. Il est même démontré, *par le fait*, que, dans l'étendue du possible, rien ne pouvait être plus mauvais. Eh bien! permettez-nous d'essayer le *neuf*; il ne sera jamais tel qu'il puisse faire regretter l'*ancien*.

» Sans doute, songeant à ce que vous étiez, &  
» à ce que vous avez fait toute votre vie, vous  
» n'avez pas dû vous attendre à devenir en un  
» instant des Législateurs suprêmes, &c. «

Vraiment non; ni vous non plus, vous ne vous y attendiez pas, Messieurs du *vieux* régime, & c'est ce qui vous a perdus. Avez-vous peur qu'on ne l'oublie? Avez-vous peur qu'on ne se rappelle pas assez que notre ancienne Administration avait généralement (& sauf exception) deux caractères bien marqués, l'importance de la bêtise, & un grand mépris pour la raison? Ne sait-on pas avec quel profond dédain le plus borné des gens en place parlait de l'homme le plus éclairé qui *faisait des Livres*? J'en suis fâché pour vous, Messieurs; mais ce sont *ces gens qui faisaient des Livres* qui vous ont à la fin forcés de rendre vos comptes. Vous ne concevez pas qu'ils soient devenus *des Législateurs suprêmes*, &c. Ils le sont pourtant, puisqu'ils



exercer les pouvoirs de la Nation. Ils ne sont pas sans doute infailibles ; qui vous le dit ? Vous l'écriez, vous, n'est-ce pas ? Il y a paru. En vérité, quand ils auraient, comme vous, par devers eux quelques siècles de la plus inepte tyrannie, vous n'en parleriez pas autrement. En conscience, avez-vous le droit d'être des Juges si difficiles & des Censeurs si sévères ?

« Que votre rêve produise un gouvernement qui n'ait aucun modèle & ne puisse avoir aucun imitateur ! »

Aucun modèle, cela se peut : aucun imitateur, cela est douteux. Vous nous parlez de rêve ; mais lorsque tant d'Écrivains présageaient une révolution plus ou moins prochaine, vous les appeliez des rêveurs. N'est-ce pas vous autres qui avez rêvé que ce qui était devait durer toujours ? & vous n'êtes pas encore éveillés ! Il faut que vous ayez le sommeil dur.

J'ai commencé par disséquer cette imposante apostrophe, qui sûrement aurait été applaudie dans plus d'un cercle de ma connaissance. Qu'en reste-t-il ? Je m'en rapporte à tous Lecteur, qui aura un peu de bonne foi & de sens commun. Tout le Livre est à peu près de la même force. Cependant, je n'y répondrai pas toujours aussi légèrement, parce que plusieurs articles me fourniront l'occasion de traiter des questions importantes, & de détruire des erreurs dangereuses. J'en trouve deux dans cette Préface, qui méritent qu'on s'y arrête.

( D... )

( La suite au No. prochain. )

## T A B L E.

CHANSON.  
Vers.

49	Vie privée.	22.	Ex.	5)
51	Varistes.			84

---

M E R C U R E  
D E F R A N C E.

---

S A M E D I 1 6 A V R I L 1 7 9 1.

---

P I E C E S F U G I T I V E S  
E N V E R S E T E N P R O S E.

---

L A R É S I G N A T I O N.

---

SUR les nouvelles Loix introduites en France,  
Deux Chanoines ensemble étaient en conférence,  
Ah! mon cher, disait l'un, quel changement je vois!  
Nous serons donc réduits aux calices de bois!  
Eh bien, répliqua l'autre, il ne faut, mon cher frere,  
Que rendre grace au Ciel de ces événemens.  
Si nos calices sont de matiere moins chere,  
Nous devons espérer qu'on les fera plus grands:

( Par M. Lelong, Homme de Loi, à Rennes.)

N°. 16. 16 Avril 1791.

E

*Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogriphe du Mercure précédent.*

**L**E mot de la Charade est *Sage-femme* ; celui de l'Énigme est *Confessionnal* ; celui du Logogriphe est *Jambe*, où l'on trouve *Ambe, Jambe.*

### C H A R A D E.

**P**OUR mon premier faire de la bouillie ;  
Faire tout clair, comme on dit, mon dernier ;  
Faire en Espagne, en un mot, mon entier ;  
Ce fera tout l'effet de l'Aristocratie.

( Par M. F. M. Haumont. )

### É N I G M E.

**S**UR trois pieds inégaux se repose mon être ;  
Les premiers qui prennent l'essor,  
Offrent ce que de toi, Life, je voudrais être ;  
( Un autre aurait osé désirer plus encor ).  
Mon tout est le seul don qu'ici je te demande,  
Je saurai bien l'apprécier ;  
Mais je ne pourrais le payer  
Qu'en te faisant la même offrande.

( Par M. D. B. de Chinon. )

---

 LOGOGRIPHE.

QUICONQUE me possède est riche, & peut fort bien  
 Loger sous les lambris & mener un gros train ;  
 Mais rarement je suis dans les mains d'un seul maître.

Lecteur , pour me connaître ,

Arrangez mes sept pieds ;

Et d'abord vous aurez

Une note en musique ;

Un animal cruel & commun dans l'Afrique ;

Un fleuve dont les eaux fécondent le pays ;

Une ville de France, émule de Paris ;

La maison du soleil aux jours caniculaires ;

Un nombre que souvent écrivent les Notaires ;

Un Athlète fameux ;

Un Romain factieux ;

Ce que la mer laisse sur le rivage ;

Un Anglais , Editeur d'un excellent Ouvrage ;

Une particule , un pronom ,

Qui tous les deux riment avec mon nom.

( Par M. Garillaud , Curé de St-Pourçain. )



E

---

 NOUVELLES LITTÉRAIRES.
 

---

*VIE PRIVÉE du Maréchal de Richelieu, contenant ses Amours, ses Intrigues, & tout ce qui a rapport aux divers rôles qu'a joués cet Homme célèbre pendant plus de quatre-vingts ans. 3 Vol. in-8°. formant 1450 pages. A Paris, chez Buisson, Libraire, rue Haute-seuille. Prix, 13 liv. 10 s. br. & 15 liv. francs de port par la Poste.*

---

## D E R N I E R E X T R A I T.

**N**ous ne nous étendrons pas sur les trente dernières années de M. de Richelieu; elles sont trop connues de la génération actuelle, composée, en partie, de ses contemporains. Il sembla, dans sa vieillesse, revenir entièrement aux mœurs de la Régence dont il ne s'était jamais beaucoup écarté. Toujours plein de l'idée qu'il vivrait cent ans, il avait souhaité, dans tous les temps de sa vie, de se placer dans une position capable d'assurer l'impunité à ses vices & à toutes ses fantaisies. C'est à quoi un Gouvernement de Province était merveilleusement propre. Une place dans le Ministère n'offrait cet avantage que passa-

ièrement, & de plus l'exposait à tous les orages de Cour; aussi la refusa-t-il, à la grande surprise des Courtisans, dont l'égoïsme calculait autrement que le sien. C'est après la mort du Maréchal de Belle-Isle que cette offre lui fut faite; mais il était trop empressé d'aller prendre possession de son Gouvernement de Guienne, où il pourrait faire tout ce qu'il voudrait, & où personne n'oserait lui rien dire, étant bien avec le Maître: ce sont ses termes. C'est, en effet, à quoi se réduisait tout le mystère, & M. de R.... l'avait très-bien saisi. Il se rendit à Bordeaux après une maladie longue & affligeante, mais utile & secourable; une lepre universelle qui renouvela toutes ses humeurs, le rajeunit en quelque sorte & le régénéra pour le vice. Il portait à Bordeaux la réputation que devait avoir le vainqueur de Mahon, celle d'être bien à la Cour, non moins désirable en Province, enfin celle d'homme aimable, qualité qui relevait toutes les autres. Aussi fut-il reçu comme un triomphateur, au milieu des acclamations publiques & avec une sorte d'ivresse: son délire & son talent de plaire prolongerent quelque temps cette faveur publique. Mais il se lassâ bientôt d'être aimé; & les vexations, les tyrannies de tout genre le rendirent odieux à la Ville & à toute la Province. Licence effrénée, encouragemens donnés

aux mauvaises mœurs, aux jeux, défense de port d'armes, &c. Le mal était sans remède; car M. de R..... était *bien avec le Maître*. Il venait souvent à la Cour renouveler sa faveur, & donner à son crédit la force nécessaire pour exercer dans la Province un despotisme illimité, qui s'accrut de jour en jour pendant tout le règne de Louis XV.

Les querelles du Gouverneur de Guienne avec les divers Membres du Parlement de Bordeaux, ou même avec le Corps entier, ne pouvaient être un grand déshonneur aux yeux du Roi qui détestait les Parlemens. Richelieu était à cet égard son confident le plus intime, comme on le voit par les Lettres de Louis XV au Maréchal, imprimées à la fin du troisième volume. Vindicatif comme l'était M. de R....., on sent quelle fut sa joie d'être chargé de faire enregistrer l'Édit de suppression du Parlement de Bordeaux. Louis XV lui écrivait : « C'est  
 » le désir d'avoir la paix qui m'a déterminé  
 » à détruire des Corps orgueilleux qui s'op-  
 » posent depuis si long-temps à mes volon-  
 » tés. J'ai trop à me plaindre de mes Parle-  
 » mens pour revenir jamais sur leur sort. Je  
 » leur ferai voir que je ne tiens mon pouvoir  
 » que de Dieu, que je n'ai de compte à  
 » rendre qu'à lui, & que personne ne doit  
 » s'opposer à ma volonté ». Telle était dès  
 sa première jeunesse la profonde conviction

du Roi; & pouvait-on lui en faire un reproche? On avait lié cette doctrine à toutes les parties de son éducation; & on l'avait consacrée par la Religion même. Il écrivait, en 1753, au sujet des querelles du Parlement & du Clergé: « Je veux qu'on rende » à Dieu ce qui est à Dieu, & à César ce » qui est à César; or, César ne tient que de » Dieu ce qui est à César; mais il ne lâchera » à personne sur la terre française «.

La réponse qu'on pouvait faire au Roi, & qu'il fallait adresser aux Courtisans & aux Prêtres, est celle d'Athalie à Josaber, après avoir entendu le jeune Eliacin:

..... J'aime à voir comme vous l'instruisez ;

.....  
 Sa mémoire est fidele, & dans tout ce qu'il dit,  
 De vous & de Joad je reconnais l'esprit.

Louis XV avait un sentiment si intime de sa puissance illimitée, qu'il n'attribua qu'à sa bonté, la clémence dont il usa envers les Parlemens, & qu'il les menace d'un successeur moins doux, d'un Maître plus sévère. Il ne pouvait prévoir que son successeur se laisserait de voir son autorité combattue par ces Corps orgueilleux, éternellement compromise en de ridicules débats entre des Ministres intrigans & des Cours de Judicature; & qu'il aimerait



mieux se voir chéri pour les vertus personnelles, par une grande Nation puissante & heureuse, que de régner sur un Peuple avili & infortuné, qui ne peut appercevoir les vertus de son Roi à travers les crimes de ses Ministres.

C'est dans cette correspondance très-curieuse de Louis XV, qu'on trouve l'explication de la constance que ce Prince a portée dans la destruction des Parlemens. On en fut étonné; mais la surprise redoublera en lisant ces étranges paroles, écrites en 1753, après avoir juré de déployer contre les Parlemens toute la puissance royale: *Je répandrai mon sang avec plaisir.* Cette même lettre est terminée par ces mots: *Vous pouvez faire usage de ceci. Je ne le signe pas, vous connaissez assez mon écriture pour être sûr qu'elle est de moi; mais je le ferais même avec grand plaisir, s'il le fallait, d'une autre couleur.*

C'est ainsi que parlait dans cette seule occasion un Prince qui, se tenant comme étranger aux affaires publiques, laissait quelquefois manquer de respect à son nom, & même contrarier ses goûts personnels par ses propres Ministres. On connaît son mot: « Quand je vous disais qu'ils sont plus maîtres que moi! Ils font des sottises; c'est leur faute, pourquoi ne m'écontentent-ils pas? »

Cette faiblesse avait tellement enhardi

l'insolence des Ministres, qu'ils affichaient leur mépris pour les volontés connues, & même pour sa signature. " Le Roi m'a donné une pension, disait un homme à l'Abbé Terray, en lui montrant la signature du Roi. Que le Roi vous paye, répondait l'Abbé. " Un autre présentait un bon du Roi. " Ce n'est pas le mien, disait le Contrôleur-Général. " Ce contraste entre tant de faiblesse & l'espèce de force qu'il déployoit dans l'affaire des Parlemens, tient à des idées & à des habitudes de sa jeunesse. L'Evêque de Fréjus, devenu Ministre, s'étant trouvé engagé comme ses prédécesseurs dans ces querelles avec les Parlemens, se vit forcé d'en impatienter l'insouciance jeunesse du Monarque, & de lui donner un rôle personnel dans ces farces Ministérielles & Parlementaires. De là naquit l'importance que le Roi continua d'y attacher. C'est ainsi que des circonstances particulières placent dans le caractère & dans l'esprit certains contrastes bizarres qu'il n'est pas toujours facile d'expliquer. Ce qui était plus facile, c'était d'épargner au jeune Roi tout cet embarras. Il suffisait pour anéantir l'importance des Parlemens, de ne point en mettre à des disputes scholastiques, déguisées en questions religieuses. Mais alors M. de Fréjus n'eût point fait la cour au Saint-Siège; dès-lors plus de chapeau, & rien de si dé-

sagréable pour un Evêque premier Ministre. On ne saurait trop répéter que telles sont les belles idées qui ont influé cinq ou six ans sur le sort des Empires, & qui sont bien loin d'être anéanties par-tout.

Le plaisir que M. de R..... avait trouvé à faire exécuter les ordres du Roi pour la destruction du Parlement, lui fit accepter la commission de les porter à la Cour des Aides de Paris. Ces deux expéditions, & principalement la dernière, furent ce qui acheva de le plonger dans l'avilissement où il était déjà tombé. On fut indigné de voir le vainqueur de Mahon se rendre l'instrument ostensible d'une intrigue abjecte dont on le crut alors l'auteur ; il n'en était que le confident, mais il l'était à sa manière, comme un vieillard corrompu qui s'amuse de tout, encourage sans se compromettre, ne désespère du succès d'aucune absurdité, & en fait de vices ou de ridicules, ne croit rien d'impossible. Il eut raison, rien ne l'était. Mais par malheur pour le vieux Favori, & par bonheur pour sa Nation, notre respectable & vertueux Louis XVI monta sur le Trône ; & malgré sa jeunesse, déjà connu par son horreur pour le vice, il montra cette disposition à M. de Richelieu. Rebuté à Versailles, il alla régner en Guienne ; c'était un pis aller très-supportable ; & voilà ce que ces Gouvernemens de Province avaient de bon.

Mais cette fois l'honneur d'être bien avec le Maître, condition requise pour y faire tout ce qu'on voulait sans que personne osât rien dire : cette condition essentielle manquait à M. de R..... Les Bordelais le savaient, ils osaient dire, & le Gouverneur n'était pas aussi absolu qu'il le désirait. Un procès ridicule l'obligea de revenir à Paris, où le Roi le fixa par la défense expresse de retourner à Bordeaux. Ce fut un moment désagréable ; mais avec lui, les chagrins, comme les plaisirs, ne duraient qu'un moment.

Sa place de premier Gentilhomme lui donnait des Comédiens à gouverner, des caprices à satisfaire. Tout allait mal là, comme en Guienne ; & quand on s'en plaignait : Ce sera bien pis, répondit-il, sous mon successeur ; il faisait ainsi les honneurs de M. de Fronzac, qu'il impatientait de toutes manières, & sur-tout par sa longue vie. Il se divertissait à lui en présenter l'espérance, & lui-même la considérait comme la punition des mauvais déportemens de son fils : la punition était sévère. Celui-ci, rongé de la goutte, l'ayant méritée, mais pas si bien, voyait son pere, le seul entre les quatre premiers Gentilshommes & leurs survivanciers, qui se trouvât en état d'être de service auprès du Roi. Il recevait, dans son lit, la visite du Maréchal, qui le consolait pour le désoler, le grondait de sa

mollesse ; & se promenant lestement dans la chambre du malade , lui disait , que lorsqu'on a la goutte à un pied , il fallait se tenir sur l'autre ; chose facile , ajoutait le malin vieillard , & il le prouvait en restant quelques minutes dans l'atritude qu'il indiquait comme une recette. De la chambre du malade , il allait faire sa cour aux femmes , & quelquefois réussissait , dit-on. On prétend même que pour mieux prouver sa jeunesse , il se battit en duel ou offrit de se battre à 78 ans. Ce qui est certain , c'est qu'il fut vu sortant de chez lui , le soir , seul , à pied , & dans le costume ordinaire en pareil cas. La célébrité attachée à son nom répandait dans le Public tous ces scandales ridicules , & le bruit qu'ils faisaient était sa récompense. C'étaient les mêmes mœurs que jadis un autre vieillard avait affichées sous la Régence , & avait conservées , ainsi que sa santé , jusque dans un âge où les autres hommes touchent à la décrépitude , & Richelieu était , à cet égard , le Lauzun de son siècle.

Cependant une légère incommodité l'ayant averti qu'il vieillissait , il se maria , calcul bien entendu , qui intéressait à sa conservation une femme vertueuse dont les soins prolongerent probablement sa vie.

Le plaisir de contracter son fils , & la singularité d'avoir été marié sous trois Regnes , entrèrent , dit-on , dans ses motifs ; mais il